

# **JOURNÉE D'ÉTUDE ET ATELIER DU NUMÉRIQUE**

## **QUESTIONS JURIDIQUES ET ÉTHIQUES. DIFFUSION DES DONNÉES DE LA RECHERCHE**

**MMSH Aix-en-Provence - Labex Med  
30 mars 2015**



**Aix\*Marseille**  
université

# QUESTIONS ÉTHIQUES ET JURIDIQUES EN MATIÈRE DE DIFFUSION DES ARTICLES SCIENTIFIQUES

**Isabelle Gras, conservateur de bibliothèque  
SCD AMU – chargée de mission HAL AMU  
[isabelle.gras@univ-amu.fr](mailto:isabelle.gras@univ-amu.fr)**

 **IsaGr\_pro**

 **Aix\*Marseille  
université**

## Propos introductifs

- **article** : document soumis à un éditeur qui a été validé par un comité de lecture pour être diffusé dans une revue.

⇒ L'évolution du marché éditorial des articles scientifiques nécessite de **repenser les modèles de diffusion des connaissances.**

⇒ Quelles **questions juridiques et éthiques** se posent ?

## **Première partie**

**La structuration du marché de l'édition  
scientifique repose sur l'exploitation  
des droits d'auteur**

## Les sociétés savantes ont impulsé la diffusion des articles scientifiques

- **Les premières revues scientifiques apparaissent au 17<sup>e</sup> siècle :**

- revue anglaise *Philosophical Transactions of the Royal Society of London* fondée par Henry Oldenbourg en janvier 1665.

- revue française le *Journal des Sçavans* éditée par l'Académie Royale des Sciences en mars 1665.

⇒ La signature de l'article assure au savant la **paternité des résultats** ( art. L. 113-1 du CPI en vigueur ).

⇒ La revue devient un **registre de propriété intellectuelle.**

## Au début des années 1970, les mentions « tous droits réservés » se généralisent dans les revues scientifiques

*NB : La présence de mentions « tous droits réservés » dans les revues scientifiques s'observe dès la fin du 19<sup>e</sup> siècle. Ce phénomène se généralise dans les années 1970.*

- Prédominance des **maisons d'édition commerciales**
- Volonté d'avoir un **monopole éditorial** pour augmenter les taux de profit
- **Modification de l'économie générale du secteur culturel**  
avec la loi n°57-298 du 11 mars 1957 sur la propriété littéraire et artistique

## Recherches de Pierre-Carl Langlais publiées dans son carnet de recherche

<http://scoms.hypotheses.org/428>

*Printed in France*

*Le Directeur de la Publication : G. MASSON.*

Tous droits de traduction, d'adaptation et de reproduction par tous procédés réservés pour tous pays.

La loi du 11 mars 1957 n'autorisant, aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article 41, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation intégrale, ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite » (alinéa 1<sup>er</sup> de l'article 40).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal.

© 1972, Masson et C<sup>ie</sup>, Paris

Imprimé par Imprimerie Nouvelle, 53, quai de la Seine, Paris-19<sup>e</sup> — 4400-72

**Dan BERINDEI et  
Ludovit HOLOTIK**  
slovaques  
**Janusz. ZARNOWSKI**  
l'historiogra

<b>Dimitrije DJORDJEVIC : La Commune de Paris et les Yougoslaves . . . . .</b>	<b>345</b>
<b>Pero DAMJANOVIC : La Commune de Paris dans l'œuvre de Svetozar Markovic</b>	<b>354</b>
<b>Dan BERINDEI : L'écho des événements de France dans la vie politique de la Roumanie . . . . .</b>	<b>362</b>
<b>Hristina DANEVA-MIHOVA : L'opinion publique bulgare et la Commune de Paris . . . . .</b>	<b>376</b>
<b>Henryk BATOWSKY : Un siècle depuis le traité de Londres du 13 mars 1871</b>	<b>385</b>
<b>Discussion (MM. Batowski, Berindei, Conze, Damjanovic, Emerit, Gruner, Lutz, Markov, Molnar). . . . .</b>	<b>387</b>

© Librairie Armand Colin, Paris, 1972

## Les droits moraux de l'auteur

- **Droit à première divulgation** : droit de rendre une œuvre publique.
  - **Droit de paternité** : droit pour l'auteur d'apposer son nom sur la publication.
  - **Droit au respect de l'œuvre** : droit de s'opposer à la dénaturation de sa publication par un tiers.
  - **Droit de retrait ou de repentir** : droit modifier ou de retirer la publication de la diffusion moyennant une indemnisation.
- = **Droits moraux perpétuels, inaliénables, imprescriptibles, insaisissables.**

## Les droits patrimoniaux de l'auteur

- **Exclusifs** : l'auteur étant le seul à même de définir les conditions d'exploitation de son œuvre.
- **Cessibles aux tiers**, à titre gratuit ou onéreux.
- **Limités dans le temps**, contrairement aux droits moraux. Ces droits patrimoniaux sont reconnus à l'auteur durant toute sa vie, ainsi qu'à ses ayant droits 70 ans après le décès de ce dernier.

**= droits qui permettent à l'auteur d'exploiter sa publication**

=> En cas d'atteintes au droit d'auteur, de reproduction, représentation ou de diffusion sans l'accord de l'auteur, celui-ci peut intenter une action en contrefaçon au civil ou au pénal.

## Le transfert des droits d'auteur du chercheur au profit de l'éditeur

- **Un chercheur possède pleinement le droit d'auteur** sur les œuvres qu'il crée dans le cadre de ses fonctions.  
(cf. CPI, art. L.111-1 dernier alinéa)
- **La maison d'édition a la jouissance de l'exploitation de l'article**, selon les termes du contrat. Elle peut ainsi se rémunérer avec la vente de la revue.
- **La cession est irrévocable**, et son effet dure pendant la vie de l'auteur ainsi que les soixante-dix ans qui suivent son décès.  
(sauf cas de retrait qui implique une indemnisation de la maison d'édition)

## Deuxième partie

**Le numérique a favorisé  
une concentration du marché de l'édition  
scientifique qui est préjudiciable à la  
communauté scientifique**

## Top 6 des groupes cotés en bourse

- Reed Elsevier : **2 540 M € de revenus en 2014**
- Springer/ Macmillan Science & Education / Nature Publishing Group :  
**972 M €**
- Wiley : **941,5 M €**
- Thomson reuters : **869,5 M €**
- Wolters Kluwer : **816 M €**
- Informa ( Taylor & Francis) : **560 M €**

# 12 éditeurs publient 75% des 27 000 revues scientifiques actives

- **Les 5 premiers grands éditeurs**
- **4 sociétés savantes : ACS, RSC, IEEE, IET**
- **3 presses universitaires :**
  - Cambridge University Press,
  - Oxford University Press,
  - California University Press

# Les prix des abonnements sont arbitrairement élevés

## Spécificité des revues scientifiques :

- **Bien public** qui prend sa valeur par l'usage
- **Bien non substituable** => concurrence imparfaite

=> même si les prix augmentent, les institutions continuent d'acheter car les revues scientifiques sont nécessaires aux avancées de la recherche.

## Les institutions ne peuvent plus supporter le poids des abonnements aux revues

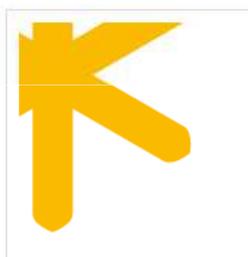
- Face au coût de cette documentation, émergence de **consortia d'achat** pour les bibliothèques : ex de Couperin.
- **Alors ça c'est le bouquet !** : le modèle de l'abonnement unitaire à une revue n'est plus prédominant.
- Malgré les efforts entrepris, désabonnements qui créent une **instabilité de l'offre documentaire**.

=>Tendance actuelle : **licences nationales** pour avoir accès à l'ensemble des fonds numérisés d'un éditeur.

## Les désabonnements du SCD AMU en 2015



### Abonnements électroniques 2015 - Non renouvellements



Le contexte budgétaire 2015 ne permet pas de reconduire le portefeuille d'abonnements électroniques géré par le Service commun de documentation (SCD) d'Aix-Marseille Université. Le SCD a donc soumis à la gouvernance, ainsi qu'au conseil documentaire de l'université, une liste de ressources à désabonner. Après arbitrage, cette liste a été arrêtée comme suit :

- American Institute of Physics (AIP)
- Bibliography of Asian Studies
- Ebrary
- Encyclopædia Universalis
- Georef
- GeoscienceWorld
- Historical Abstracts Full Text
- Lippincott Premier
- Navis Pack 4 bases (abonnement maintenu uniquement pour les bases Affaires et Fiscal)
- NBER Working papers
- Pack paramédical Masson
- Reaxys
- Thesaurus Linguae Graecae

L'accès à ces ressources a été interrompu.

Marie MASCLET DE BARBARIN, chargée de mission Documentation  
Johann BERTI, administrateur provisoire du SCD

▀ Date de l'évènement **Mercredi, 4 février, 2015** ▀ Rubrique **Services**

# Le budget de la BIU Santé

<http://biusanteendanger.blogspot.fr>

mardi 17 mars 2015

## Lettre ouverte à la Directrice de l'enseignement supérieur

Les temps sont durs pour les Universités, chacun en est conscient. Est-il pour autant légitime qu'une université prive la plus grande bibliothèque de santé de France (en médecine, pharmacie, odontologie, etc.) des moyens de remplir ses missions nationales ? Nous ne le croyons pas.



**Lisez la lettre ouverte que le personnel de la BIU Santé adresse à la Directrice de l'enseignement supérieur.**

### En quelques mots:

Avec un budget comparable à celui de 2015, la BIU Santé a dû en 2014:

- désabonner *toutes* ses revues imprimées
- désabonner *les deux tiers* de ses revues électroniques
- désabonner *la moitié* de ses bases de données.

Elle n'a pas pu assurer les fonctions qui sont les siennes. La continuité de ses collections a été gravement endommagée. Les efforts quotidiens du personnel sont bafoués. L'équilibre de l'équipe est menacé.

## La logique asymétrique des relations entre chercheurs et éditeurs

- Les chercheurs fournissent des articles entièrement composés  
⇒ **coût de la prestation éditoriale non justifiée**
  
- Les chercheurs cèdent leurs droits d'exploitation commerciale exclusifs au profit des éditeurs  
⇒ **les éditeurs ont l'exclusivité du droit de diffusion**

## Analyse de Laurette Tuckerman (chercheuse à l'ESPCI) qui a participé aux travaux de la Commission d'éthique du CNRS en 2011



photo: flickr [Hernán Piñera](#)

## Scandale ou coup de génie ?

L'accès aux publications scientifiques issues de travaux de recherche qui sont majoritairement **financés par des fonds publics**, doit être **payé par les pouvoirs publics** pour que la poursuite des travaux de recherche.

=> Ce système permet d'asseoir la **rente monopolistique de grands groupes commerciaux.**

=> Logique de capitalisme de prédation.

## Le facteur d'impact : critère de différenciation du marché des revues scientifiques

- Le **facteur d'impact** (IF) mesure le rapport entre le nombre de citations et le nombre d'articles publiés par un journal.
  - Par le biais du facteur d'impact, articles et revues entretiennent une forte dépendance.
- ⇒ indicateur de la visibilité d'une revue considéré comme gage de qualité de la revue.

## Scandale ou coup de génie ? suite...

Plus le facteur d'impact est élevé, plus la revue attire les publications  
de chercheurs reconnus  
qui seront en principe beaucoup citées  
= la boucle est bouclée !

- ⇒ Système qui « s'autogénère » : « **l'effet Matthieu** » mis en lumière par Merton
- ⇒ La moitié des revues à fort FI est publiée par les 4 premiers éditeurs mondiaux

## Diktat du *Publish or Perish*

### **La politique publique de la recherche consacre des logiques d'évaluation sur la base d'indicateurs bibliométriques**

*(new public management)* :

- Classement de Shanghai
- Contexte européen
- Loi de programme pour la recherche (2006)

## Un vaste système ...



Photo : flickr [Annie Guilloret](#)

## ... qui repose sur la cession des droits d'auteur



Photo : flickr [Mylène](#)

## Le coût croissant des revues menace la libre circulation des connaissances scientifiques



Photo : flickr [jean françois - Un jour, une photo..http://www.llyglad.net](http://www.llyglad.net)

## Les enjeux

### => redéfinir un juste prix de la prestation éditoriale

- en janvier 2012, Timothy Gowers, détenteur de la médaille Fields, publie sur son blog une pétition intitulée « cost of knowledge » pour dénoncer les pratiques commerciales d'Elsevier
- en novembre 2013, tribune des chercheurs de l'INRA paraît dans Le Monde : « la science menacée par un bulle spéculative de l'édition »

### => assurer une plus large diffusion des connaissances scientifiques par l'OA

Lettre ouverte de PLOS (Public Library of Science) lancée par des chercheurs américains en 2001 pour encourager la création d'une bibliothèque publique en ligne qui fournirait les publications scientifiques en libre accès

= 1<sup>ère</sup> étape du mouvement en faveur de l'OA

## **Troisième partie**

# **Les questions juridiques et éthiques soulevées par les modèles de diffusion en OA**

## Les deux voies complémentaires pour accélérer le mouvement de diffusion en OA des contenus scientifiques

- La **voie dorée** (« Gold Open Access ») : modèle centré sur la revue et où l'éditeur est l'acteur principal
- La **voie verte** (« Green Open Access ») : plateforme de dépôt des publications scientifiques par le chercheur

⇒ Les questions juridiques et éthiques qui se posent

## La voie dorée : vers une nouvelle économie de l'IST

On passe d'un système de « payer pour lire »  
à un système de « **payer pour publier en OA** »

- Le paiement vise à couvrir les frais éditoriaux générés par la publication des articles qui seront diffusés en OA.  
*(il n'est plus question d'abonnement à la revue vu que les articles sont en OA)*
- Les articles publiés ont été sélectionnés par un comité de lecture, comme dans le modèle des revues sur abonnement.

## Avec la voie dorée, le transfert des droits d'auteur n'est plus nécessaire

- L'auteur garde ses droits d'exploitation sur l'article
- Plusieurs éditeurs proposent l'utilisation des licences CC

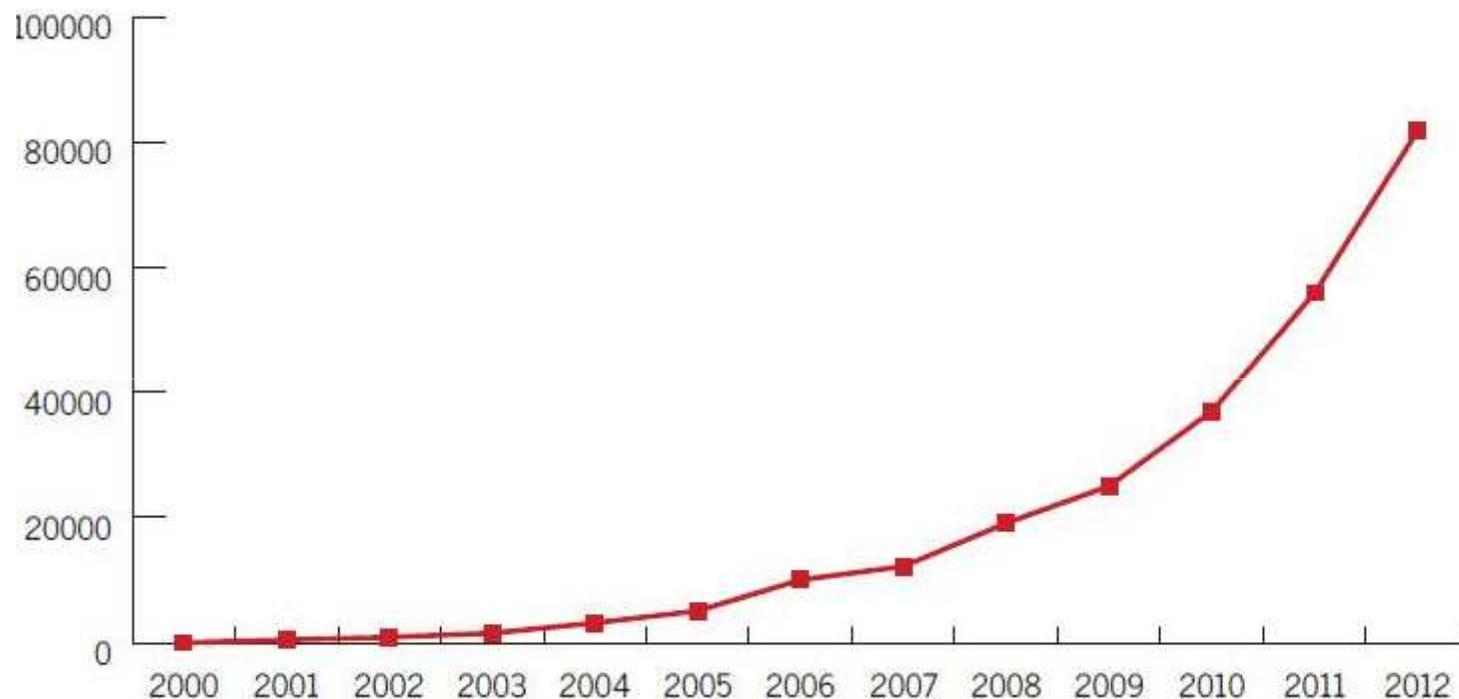


image : flickr

Licences Creative Commons, leur code et leur symbole<sup>1,2</sup>

Désignation complète du contrat	Terme abrégé désignant la licence	Symboles désignant la licence			
Zéro	CC-Zero	Ⓒ			
Paternité	CC-BY	Ⓘ			
Paternité Partage des conditions initiales à l'identique	CC-BY-SA	Ⓘ			Ⓒ
Paternité Pas de modification	CC-BY-ND	Ⓘ		=	
Paternité Pas d'utilisation commerciale	CC-BY-NC	Ⓘ	Ⓢ		
Paternité Pas d'utilisation commerciale Partage des conditions initiales à l'identique	CC-BY-NC-SA	Ⓘ	Ⓢ		Ⓒ
Paternité Pas d'utilisation commerciale Pas de modification	CC-BY-NC-ND	Ⓘ	Ⓢ	=	

## Nombre d'articles publiés sous licences CC-BY de 2000 à 2012



Source : <http://openaccess.inist.fr>  
Article « Libre accès aux articles de la recherche »  
publié le 17/12/2014

## La voie verte : le modèle des archives ouvertes

Dans le cas des articles publiés, complémentarité de l'édition scientifique avec les archives ouvertes :

- Le mécanisme de validation par les comités de lecture demeure.
- Le coût de publication est financé par la revue.
- **L'objectif est de diffuser les contenus scientifiques publiés sur une plateforme qui ne dépend pas des éditeurs.**

## Exemple de HAL MMSH



### Archives ouvertes de la MMSH

Dans cet espace sont réunies les publications des personnels scientifiques rattachés à la Maison méditerranéenne des sciences de l'homme (MMSH) déposées par leurs auteurs.

### A propos de la MMSH

La Maison méditerranéenne des sciences de l'homme (MMSH) est un campus de recherche et d'enseignement spécialisé sur le monde méditerranéen (AMU – CNRS). Département de recherche d'Aix-Marseille Université, membre du Groupe d'Intérêt Scientifique (GIS) "Réseau national des Maisons des sciences de l'homme", elle s'appuie sur une unité mixte de service et de recherche (USR 3125)

### Les laboratoires constitutifs de la MMSH

## Droits d'auteurs et dépôt dans HAL

Avant publication	Après publication			
<b>Pas de contrat</b>	<p><b>Contrat</b></p> <p>Avec clause prévoyant le dépôt en archives ouvertes, éventuellement après un délai indiqué</p>	<p><b>Contrat</b></p> <p>sans cession des droits sur tous supports, et notamment sur supports électroniques au profit de l'éditeur</p>	<p><b>Contrat</b></p> <p>avec cession des droits sur tous supports <b>ou</b> avec clause d'exploitation électronique au profit de l'éditeur</p>	<p><b>Sans contrat</b></p> <p>même si l'article publié fait mention d'un copyright</p>
<b>Dépôt autorisé</b>	<b>Dépôt autorisé</b>	<p><b>En fonction de la politique de la revue,</b> <b>Dépôt autorisé</b></p>	<p><b>Après signature de l'éditeur d'une clause autorisant le dépôt en libre accès,</b> <b>Dépôt autorisé</b></p>	<b>Dépôt autorisé</b>

## Les pré-publications dans HAL

<b>Publications</b>	 256677	 252	613491	870420
Article dans des revues	 173119	 24	305823	478966
Communication dans un congrès	 66204	 174	206269	272647
Chapitre d'ouvrage	 10959	 7	54327	65293
Autre publication	 4619	 23	17920	22562
Ouvrage (y compris édition critique et traduction)	 900	 3	14341	15244
Direction d'ouvrage, Proceedings	 134		10511	10645
Poster	 741	 21	1882	2644
Brevet	 1		2418	2419
<b>Documents non publiés</b>	 36143	 20	11529	47692
Pré-publication, Document de travail	 22699	 17	6076	28792
Rapport	 13444	 3	5453	18900

# Exemple de pré-publication dans HAL

## ANALYSING JOURNALISTIC DISCOURSE AND FINDING OPINIONS SEMI-AUTOMATICALLY?

Fabienne Baider<sup>1</sup> [Détails](#)

**1** UCY - University of Cyprus

**Abstract :** This research study tested three different NLP technologies to analyze representative journalistic discourse used in the 2007 and 2012 presidential campaigns in France. The analysis focused on the discourse in relation to the candidate's gender and/ or political party. Our findings suggest that using specific software to examine a journalistic corpus can reveal linguistic patterns and choices made on the basis of political affiliation and/or gender stereotypes. These conclusions are drawn from quantitative and qualitative analysis carried out with three different software programs: SEMY, which semi-automatically provides semantic profiles; ANTCONC, which provides useful Keywords in Context (KWIC) or abstracts of texts, as well as collocations; TERMOSTAT, which reveals discourse specificities, frequencies and the most common morpho-syntactic patterns. Analysis of our data point to convergent asymmetries between female and male candidates in journalistic discourse (however conditionally) for the 2007 and the 2012 French presidential campaigns. We conclude that social gender (i.e., stereotypical expectations of who will be a typical member of a given category) and / or political favoritism may affect the representation of leadership in discourse, which, in turn, may influence the readership, hence the electorate. Thus the study recommends the use of corpus linguistic tools for the semi-automatic investigation of political texts.

en Mots-clés : [lecture automatique](#) [stéréotypes de genre](#) [biais politique](#) [discours journalistique](#)  
fr [campagne présidentielle française](#)

Type de document : [Pré-publication, Document de travail](#)  
Chapitre de 20 pages consacrés aux emplois de logiciels pour aider aux analyses semi-automatiques.. 2014

Domaine : [Sciences de l'Homme et Société / Linguistique](#)



DMDH2014May.pdf  
Fichiers produits par l'(les) auteur(s)

### IDENTIFIANTS

• HAL Id : [hal-00919370](#), version 3

### COLLECTIONS

### CITATION

Fabienne Baider. ANALYSING JOURNALISTIC DISCOURSE

<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00919370>

Contributeur : [Fabienne Baider <fabienne@ucy.ac.cy>](#)

Soumis le : vendredi 2 mai 2014 - 10:19:36

Dernière modification le : vendredi 2 mai 2014 - 10:44:08

## Sherpa / Roméo

RoMEO Colour	Archiving policy
<a href="#">Green</a>	Can archive pre-print <i>and</i> post-print or publisher's version/PDF
<a href="#">Blue</a>	Can archive post-print (ie final draft post-refereeing) or publisher's version/PDF
<a href="#">Yellow</a>	Can archive pre-print (ie pre-refereeing)
<a href="#">White</a>	Archiving not formally supported

**Journal titles or ISSNs**
 **Publisher names**

Contemporary European History

**Exact title**
 **starts with**
 **contains**
 **ISSN**

[Advanced Search](#)

One journal found when searched for: **contemporary european history**

Journal:	<a href="#">Contemporary European History</a> (ISSN: 0960-7773, ESSN: 1469-2171)
RoMEO:	This is a <a href="#">RoMEO green</a> journal
Paid OA:	A paid open access option is <b>available</b> for this journal.
Author's Pre-print:	✓ author can archive pre-print (ie pre-refereeing)
Author's Post-print:	✓ author can archive post-print (ie final draft post-refereeing)
Publisher's Version/PDF:	✗ author cannot archive publisher's version/PDF

# Héloïse

[Revenir à la liste >](#)

## Détail de la politique d'archivage d'une revue

Revue	<b>Documentaliste-Sciences de l'information</b>		
Support	Soumis	Validé	Version Editeur
Archives ouvertes	✓	✓	Durée embargo :2 ans ✓
Site personnel	✓	✓	Durée embargo :2 ans ✓
Intranet	?	?	?
URL de la revue	<a href="http://www.adbs.fr/docsi">http://www.adbs.fr/docsi</a>		
Libre accès immédiat	Non		
ISSN Version papier	0012-4508		
Domaines	Sciences cognitives;		
Contact Editeur	<p><b><a href="#">L'Association des professionnels de l'information et de la documentation</a></b>                  25 rue Claude Tillier                  75012 Paris                  FR</p> <p><a href="http://www.adbs.fr/docsi">http://www.adbs.fr/docsi</a>  <a href="mailto:adbs@adbs.fr">adbs@adbs.fr</a></p>		
Conditions d'accès, remarques ...	Il est demandé aux auteurs d'attendre que leur article ait paru dans la revue pour en faire une diffusion personnelle sur les archives ouvertes, le blog ou site personnel auxquels ils contribuent régulièrement. Les articles de la revue sont en libre accès sur le site de l'ADBS et sur le portail Cairn deux ans après leur parution.		

## Modèle de « Author Addendum » en ligne sur le site de SPARC

Author Rights: Using the SPARC Author Addendum to secure your rights as the author of a journal article

Share:     

[Article](#) | [Documents](#) | [Guide/Informational](#) | [Libraries](#) | [Authors](#) | [Students](#) | [Author Rights](#) | [Open Access](#) |

The text below is also available in [PDF format](#), and the image is available as a [poster](#). [Click here to download the Addendum now.](#)

Your article has been accepted for publication in a journal and, like your colleagues, you want it to have the widest possible distribution and impact in the scholarly community. In the past, this required print publication. Today you have other options, like online archiving, but the publication agreement you'll likely encounter will

## Des initiatives pour expliquer aux chercheurs comment négocier leur contrat d'édition



## Toute exploitation de l'article déposé est subordonnée à l'accord exprès de l'auteur

- L'article peut être exploitable selon la licence CC **CHOISIE** par le chercheur.
- En déposant sur HAL, le chercheur s'expose au même risque d'exploitation frauduleuse ou illégale que dans le mode de consultation des revues sur abonnement.

CCSD HAL Episciences.org Sciencesconf.org Support fr en Connexion

HAL archives-ouvertes.fr

Accueil Dépôt Consultation Recherche Documentation

Accueil

Archive ouverte HAL

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion d'articles scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, et de thèses, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

RECHERCHE

Termes de recherche

## À l'attention des lecteurs

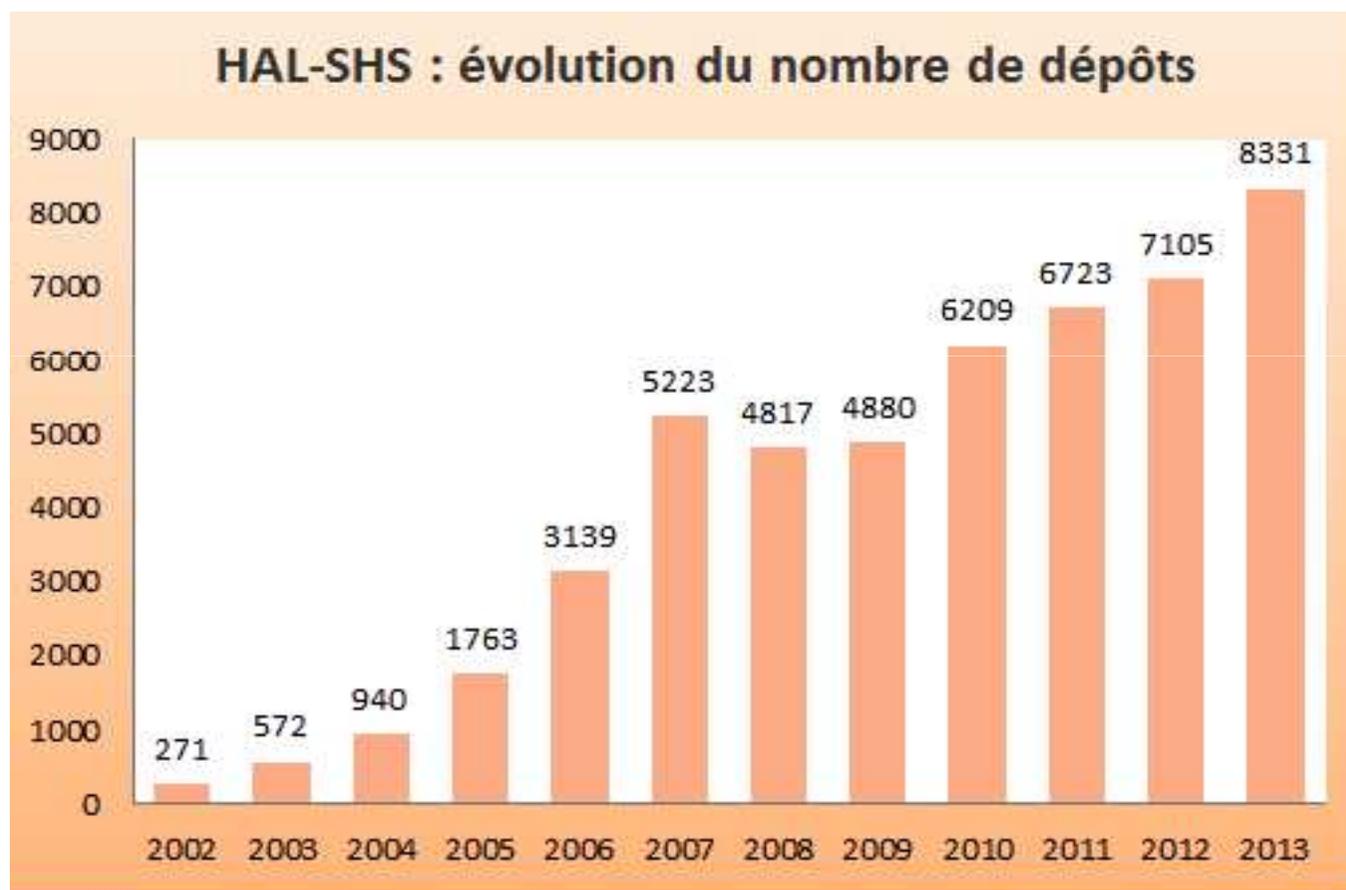
- Dans un contexte de diffusion électronique, tout auteur conserve ses droits intellectuels, notamment le fait de devoir être correctement cité et reconnu comme l'auteur d'un document.

## Déposer immédiatement dans HAL un article publié chez un petit éditeur peut-il nuire à la situation économique de cet acteur ?

- Suivre la politique de dépôt définie par l'éditeur (consulter Sherpa / Roméo ou Héloïse).
- L'exemple de l'archive ouverte de l'Université de Liège montre qu'au contraire, le dépôt a favorisé la visibilité de petits éditeurs qui ont vu augmenter le nombre de leurs abonnements.

## Évolution du nombre de dépôts dans HAL SHS de 2002 à 2013

**Attention : les dépôts ne recouvrent pas que les articles publiés**



Source : Benech C., Protection et propriété des données sur Academia.edu et ResearchGate, *ArchéOrient-Le Blog* (Hypotheses.org), 14 mars 2014. [En ligne] <http://archeorient.hypotheses.org/2554>

# Les epi-revues, une passerelle entre la voie dorée et la voie verte

**Baider, Fabienne - FINDING SOCIAL AND POLITICAL PREJUDICES IN PUBLIC DISCOURSE? A CASE STUDY ON THE 2007 AND 2012 PRESIDENTIAL FRENCH CAMPAIGNS** 

jdmdh:16 - Journal of Data Mining & Digital Humanities, June 24, 2014, 2014

## **FINDING SOCIAL AND POLITICAL PREJUDICES IN PUBLIC DISCOURSE? A CASE STUDY ON THE 2007 AND 2012 PRESIDENTIAL FRENCH CAMPAIGNS**

*Authors: Baider, Fabienne*

In this research we suggest that working on a journalistic corpus with specific softwares can help studying linguistic patterns and choices which are made on the basis of political affiliation or gender stereotypes. The software SEMY for instance gives semantic profiles semi-automatically, ANTCOnc gives useful KWIC abstracts and TERMOSTAT works on discourse specificities. Using all of these tools we found convergent striking asymmetries between female and male candidates in journalistic discourse (however conditionally) as far as our corpus dedicated to the 2007 and the 2012 presidential campaigns are concerned. Social gender' (i.e. stereotypical expectations about who will be a typical member of a given category) and / or political favoritism affect the representation of leadership in discourse and may affect in turn the readership, hence the electorate.

Source : [oai:HAL:hal-00919370v3](https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00919370v3)

Volume: 2014

Published on: June 24, 2014

Submitted on: May 2, 2014

Keywords: [SHS:LANGUE] Humanities and Social Sciences/Linguistics, [SHS:LANGUE] Sciences de l'Homme et Société/Linguistique, automatic reading, gender stereotypes, journalistic discourse, French presidential campaign

## La politique éditoriale de Episciences.org

Le projet Episciences.org s'inscrit dans le contexte du libre accès et de l'accès sans restriction à la production scientifique.

L'idée principale est de fournir une plate-forme technique d'examen par les pairs (« peer-reviewing ») : il s'agit de permettre l'émergence « d'épi-revues », à savoir des revues électroniques en libre accès, alimentées par les articles déposés dans les archives ouvertes telles que HAL ou arXiv, et non publiés par ailleurs.

Les comités éditoriaux des épi-revues organisent l'activité d'évaluation et de discussion scientifique des prépublications soumises ou sélectionnées. Les épi-revues peuvent ainsi être considérées comme une « sur-couche » aux archives ouvertes ; ils y apportent une valeur ajoutée en apposant la caution scientifique d'un comité éditorial à chaque article validé.

Le projet porté par le CCSD propose une alternative aux modèles économiques existants, sans pour autant se placer en concurrence avec les éditeurs.

Les objectifs sont de réaliser des revues à moindre coût et de mettre en œuvre le libre accès aux versions électroniques des articles.

Les épi-revues peuvent être soit des nouveaux titres, soit des titres existants dont la politique d'accès permet de se joindre à la plate-forme. La plate-forme Episciences.org est destinée à accueillir des épi-revues de toutes disciplines scientifiques.

Aucune cession de droit n'est signée avec les auteurs qui conservent leurs droits patrimoniaux sur leurs articles.

Cette plate-forme est hébergée et développée par le CCSD.

## Un petit quizz pour terminer 😊

Que ferait Microsoft ou Total si un de ses chercheurs ayant mis au point un nouveau produit dans le cadre de son travail le vendait / donnait à une autre structure ?

- Exemple donné par Paul Thirion, directeur du réseau des bibliothèques de l'Université de Liège, lors de la journée d'étude sur le droit d'auteur en juillet 2014 au SCD de Angers.

## Réponse 1 : Il le féliciterait !



Photo : flyckr [Ged Carroll](#)

## Réponse 2 : Il poursuivrait le chercheur en justice



image: flyckr [Maia Weinstock](#)

## Réponse 3 : Il s'empresserait d'acheter le produit en question au prix fort pour que tous ses employés puissent y accéder



Photo : flickr Arthur Caranta

## Exemples de régulation par les institutions

- **L'Université de Harvard** demande à ses chercheurs de consentir une licence non exclusive et irrévocable au profit de l'établissement pour diffuser leurs travaux à des fins non commerciales.

- La **loi allemande** relative aux droits d'auteur :

Article 1

...

3. L'alinéa 38 est modifié comme suit :

« (4) L'auteur d'une contribution savante, née d'une activité d'enseignement ou de recherche financée au moins pour moitié par des ressources publiques et publiée dans une collection périodique paraissant au moins deux fois par an, est en droit, même lorsqu'il a cédé un droit d'exploitation exclusif à l'éditeur, de rendre publiquement accessible cette contribution dans la version acceptée du manuscrit, après un délai de douze mois suivant sa première publication, toute fin commerciale étant exclue. La source de la première publication doit être indiquée. Un accord dérogatoire au détriment de l'auteur est sans effet. »

⇒ sur les dispositions de la loi allemande, se référer au billet publié par M. Delhaye le 14/03/2013 sur le carnet de BSN7 [<http://bsn7.hypotheses.org/16>]

## Tout l'enjeu consiste donc à définir des bonnes pratiques juridiques et éthiques



Photos : Flickr



